

**THE EXTERNAL DIMENSION OF THE
COMMON FISHERIES POLICY:
PRESENT CHALLENGES AND FUTURE OPPORTUNITIES
1st -2nd June 2021**

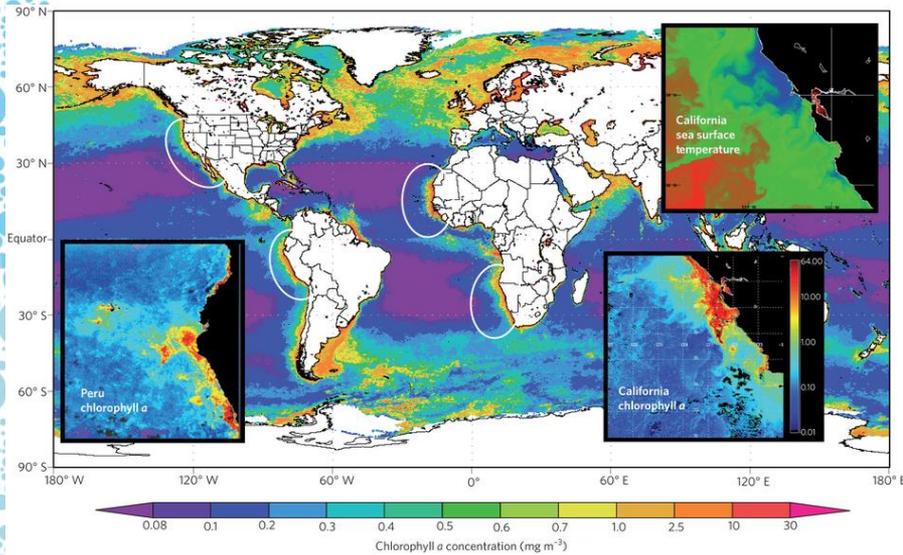


**Accords de pêche Mauritanie-
Union européenne**

CAMARA LAMINE



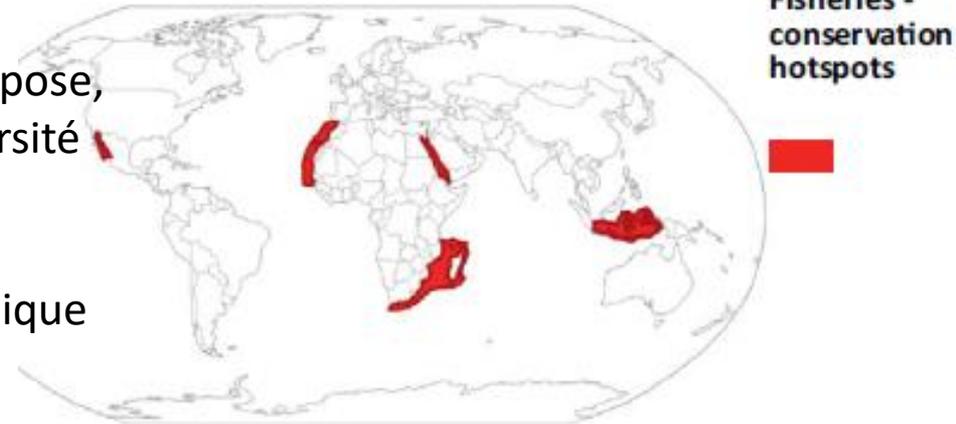
Introduction



La Mauritanie appartient l'écosystème des Canaries, l'un des quatre grands écosystèmes d'upwelling parmi les plus productifs du monde.



Cet atout majeur fait que la Mauritanie dispose, sous sa juridiction des hotspots de biodiversité et une richesse halieutique exceptionnelle permettant de contribuer de manière significative à son développement économique et social.



TRENDS in Ecology & Evolution



Introduction

- Très tôt, juste après l'indépendance, la Mauritanie s'est orientée vers l'exploitation de cette ressource halieutique
- Mais des obstacles majeurs : absence d'infrastructure, de tradition maritime, de moyens techniques et financiers et faiblesse du marché intérieur;
- Recours aux flottilles étrangères inéluctables : licences libres, sociétés mixtes et accord de pêche bilatéral ou multilatéral



Accords de pêche avec la Chine, de l'Union européenne, la Russie, le Japon, du Sénégal

Accords de pêche, signé avec l'Union européenne qui ont débuté en 1987, sont les plus importants.

Le dernier accord toujours en vigueur est celui de 2015-2019. Il prévoit :

- ✓ Une contre partie financière annuelle de cinquante-cinq (55) millions d'euros pour l'accès des navires de l'Union européenne à la zone de pêche mauritanienne
- ✓ Un appui sectoriel pour la promotion d'une pêche durable s'élève à seize (16) millions d'euros pour la période du protocole et une redevance de 2% en nature de la part de chalutiers pélagiques congélateurs et crevettiers



Introduction

Comparativement aux protocoles précédents, dans le dernier accord RIM-UE:

- Ajout d'une nouvelle catégorie 2bis, pour des chalutiers congélateurs ciblant le merlu noir avec possibilité de pêche des calamars et seiches
- Des dépassements sont autorisés à hauteur de 10% sans incidence sur la contrepartie financière versée par l'UE, dans les catégories : chalutiers congélateurs de pêche pélagique, merlutiers; thoniers

A titre d'information pour ce qui des possibilités de pêche :

Dans le cadre du protocole 2015-2019, les possibilités de pêche sont :

- ✓ 225000 tonnes de petits pélagiques
 - ✓ 5000 tonnes de crevettes
 - ✓ 6000 tonnes de merlu noir
 - ✓ 3000 tonnes d'espèces démersales autres que le merlu
- un tonnage de référence de 20.000 tonnes pour les thoniers.

Cependant, les retombées économiques et sociales sont faibles



Sectoral support

Les accords de pêche, à travers l'appui sectoriel, contribuent au développement :



- ✓ De la surveillance
- ✓ Des connaissances scientifiques
- ✓ des infrastructures
- ✓ De la conservation de la biodiversité et de l'environnement
- ✓ Des capacités humaines à travers des Formations et stages
- ✓ De l'hygiène et la salubrité des produits halieutiques
- ✓ De l'aménagement des ressource

Cependant, les montants destinés à l'appui sectoriel ont beaucoup baissé lors des deux derniers accords. En effet, de 16 millions d'euros par an (2008-2012) nous sommes passés à :

- ***Trois (3) millions d'euros annuel en 2012-2014;***
- ***Seize (16) millions d'euros pour toute la période du protocole 2015-2019***



Synergies between SFPA and other EU policies



Le protocole d'accord Mauritanie-UE 2015-2019 est le premier qui contienne des engagements détaillés en faveur de la transparence

D'une manière générale, les accords de pêche RIM-UE, respectent la durabilité de la ressource, car conclus sur le reliquat de la ressource non exploitée

La mise en œuvre de ces accords est accompagnée par un comité scientifique conjoint afin d'assurer la durabilité de la ressource exploitée et l'intégrité des écosystèmes

La législation européenne exige des navires de l'Union à mettre en place des mesures permettant l'évitement des captures accidentelles des espèces vulnérables

Cependant, dans aucun des accords, il n'est fait mention des mesures d'atténuation des prises accidentelles des espèces vulnérables telles que les Mammifères marins, les Tortues et oiseaux de mer.



Conclusions



- ❑ L'accord de partenariat en matières de pêches avec l'UE reste le plus important aussi bien en termes de possibilité de pêche accordées qu' en terme de diversité d'espèces exploitées
- ❑ C'est le seul accord avec la RIM à être accompagné par un comité scientifique pour assurer la durabilité de la ressource et l'intégrité des écosystème
- ❑ Malgré une réduction des possibilités de pêche depuis 2012 (exclusion des céphalopodières et des langoustiers) , les avantages économiques perçus par la Mauritanie sont restés acceptables (67 millions d'Euros en 2012-2014 et 55 millions d'Euros en 2015-2019)

Cependant, le désengagement progressif de l'Union européenne en matière de subvention, sous la pression des ONG et de l'OMC qui avait pour but de limiter la surexploitation et la dissipation de la rente peut poser trois problèmes majeurs qui méritent des études approfondies :



Conclusions



- ✓ La subvention permettait de maintenir les prix des petits pélagiques à la portée des millions d'ouest africains que la pêche artisanale locale mauritanienne et même sénégalaise ne peut pas approvisionner pour diverses raisons (demande intérieure, qualité du produit, quantités mises en jeu, transport, prix...);
- ✓ Le manque de subvention risque de pousser les pêcheurs à surexploiter davantage la ressource pour espérer rentabiliser leur outil de production;
- ✓ Les autres flottilles étrangères seraient emmenées à s'aligner sur les redevances payées par les armateurs européens qui disposent de meilleurs avantages comparatifs.
- ✓ Le montant de l'aide et sa nature doivent répondre aux besoins réels du secteur de la pêche en Mauritanie et provenir du fonds de développement (l'union européenne se considère comme le premier donateur à l'échelle internationale) même en l'absence d'accords.

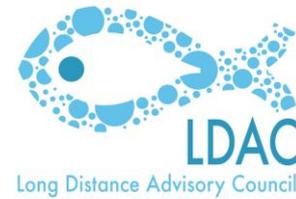




THE EXTERNAL DIMENSION OF THE
COMMON FISHERIES POLICY:
PRESENT CHALLENGES AND FUTURE OPPORTUNITIES
1st -2nd June 2021



CETMAR
CENTRO TECNOLÓGICO DEL MAR



LDAC
Long Distance Advisory Council



Je vous remercie de votre attention

This project has received funding from
the European Union's Horizon 2020
research and innovation programme
under grant agreement No 727891.

